

Comment obtenir une subvention ?

La Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile vous propose d'obtenir une subvention de 20 € pour l'achat d'un composteur.

Pour cela vous devez:

- ◆ Habiter une des communes de la Communauté de Communes: Bernardswiller, Innenheim Krautergersheim, Meistratzheim, Niedernai ou Obernai
- ◆ Utiliser le composteur sur le territoire de la Communauté de Communes
- ◆ Remplir le formulaire ci-dessous et l'envoyer à la Communauté de Communes
- ◆ Envoyer l'original de la facture (à réclamer au vendeur, le ticket de caisse n'est pas valable)
- ◆ Joindre un relevé d'identité bancaire ou postale

La Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile se réserve le droit d'interrompre cette opération de subventionnement à tout moment.

Une seule subvention par foyer

Pour tout renseignement
03.88.95.5.52. ou
ccpsa@ccpsa.com

Toute omission ou fausse facture entrainera le rejet de la demande

Demande de subvention de 20 € pour l'achat d'un composteur

1. Le demandeur

NOM:

Prénom:

Adresse:

.....

Téléphone:

E-Mail:

Nombre de personne dans le foyer:

2. Le composteur

Matériaux : bois / plastique

Volume:L

Prix:

Adresse d'utilisation:

.....

Contrat d'engagement

Je m'engage à utiliser cet appareil à l'adresse ci - dessus conformément aux recommandations préconisées par la communauté de Communes et contenus dans les documents utilisation qui me sont parvenus.

Fait à le

Lu et approuvé

Documents à retourner à la Communauté de Communes 38 rue du Maréchal Koenig 67210

OBERNAI: a présente demande complétée, datée et signée, la facture du composteur, un relevé d'identité bancaire ou postal